



Theranexus annonce ses résultats du premier semestre

Lyon, le 29 septembre 2020 – Theranexus, société biopharmaceutique innovante dans le traitement des maladies neurologiques et pionnière dans le développement de candidats médicaments jouant sur l'interaction entre neurones et cellules gliales, annonce aujourd'hui ses résultats pour le premier semestre 2020 et fait un point d'étape sur l'avancement de ses programmes.

Franck Mouthon, Président-Directeur Général et co-fondateur de Theranexus commente : « La poursuite de nos activités sur ce semestre, notamment du programme BBDF-101 dans la maladie de Batten, s'est accompagnée d'une gestion rigoureuse de nos dépenses. Nous veillons également à maintenir un niveau de trésorerie qui nous donne une visibilité d'au moins 18 mois. Nous sommes toujours engagés dans la recherche de partenariats industriels ainsi que dans la mise en place de nouveaux financements non-dilutifs pour le développement de nos programmes cliniques. »

Résultats financiers du premier semestre 2020

En K€ (normes françaises)	S1-2020	S1-2019
Chiffre d'affaires	0	0
Produits d'exploitation	271	574
Autres achats et charges externes	2 271	2 905
Salaires et charges sociales	1 174	1 215
Dotations aux amortissements sur immobilisations	188	30
Autres charges d'exploitation	0	10
Charges d'exploitation	3 634	4 161
Résultat d'exploitation	-3 363	-3 587
Résultat financier	163	-132
Résultat exceptionnel	0	0
Impôt sur les bénéfices	330	941
Résultat net	-2 870	-2 778

Le Rapport Semestriel de la société pour le premier Semestre 2020 sera disponible sur le site web de la Société à partir du 30 septembre 2020.

Les autres achats et charges externes sont en baisse sur le semestre à 2 271 K€ contre 2 905 K€ au premier semestre 2019. Cela est dû principalement à la fin des études cliniques lancées en 2018 dans la maladie de Parkinson (Phase 2a), dans la maladie d'Alzheimer (Phase 1b), et dans une moindre mesure à l'effet sur les activités de R&D Discovery des mesures de confinement mises en place en raison de la crise sanitaire du COVID-19.

Les salaires et charges sociales sont en baisse à 1 174 K€ au premier semestre 2020. Ce léger recul s'explique par le recours aux mesures de chômage partiel pendant le confinement, l'effectif étant resté constant sur le semestre.

La hausse des dotations aux amortissements sur immobilisations (188 K€ au premier semestre 2020 contre 30 K€ sur la même période en 2019) s'explique par les premières comptabilisations en amortissement, sur cette période, du matériel de laboratoire acquis dans le cadre du programme Neurolead et mis en service courant 2019.

En conséquence, la perte d'exploitation est passée de -3 587 K€ pour le premier semestre 2019 à -3 363 K€ pour le premier semestre 2020.

Le résultat financier est excédentaire de 163 K€ au premier semestre 2020 notamment en raison de gains réalisés par Theranexus sur ses actions propres détenues dans le cadre de son contrat de liquidité.

Après comptabilisation de 330 K€ de produit d'impôt, principalement du Crédit Impôt Recherche, la perte nette s'établit à - 2 870 K€ au premier semestre 2020 contre -2 778K€ au premier semestre 2019. Le montant du Crédit Impôt Recherche octroyé à Theranexus ayant été moins important sur la période qu'au S1 2019 (les subventions perçues sur le premier semestre 2020 dans le cadre de Neurolead viennent réduire l'assiette du CIR).

Au 30 juin 2020, la trésorerie disponible s'établit à 11,3 M€, la trésorerie proforma¹ à 13,3 M€.

Points d'étapes sur l'avancement des programmes cliniques de Theranexus

Candidat-médicament THN 102 – Somnolence Diurne Excessive (SDE) dans la maladie de Parkinson

THN102 est le premier traitement potentiel de la Somnolence Diurne Excessive (SDE) chez les patients atteints de la maladie de Parkinson suite aux résultats positifs de l'étude clinique dévoilés en mars 2020. Pour poursuivre le développement du THN102, Theranexus souhaite passer un accord de partenariat avec un industriel. Le Groupe tiendra le marché informé de toute avancée significative dans les discussions en cours.

Candidat-médicament THN201 – Troubles cognitifs dans maladie d'Alzheimer

En janvier 2020, le candidat-médicament THN201, une combinaison du Donépézil/Méfloquine, a fait l'objet d'une étude clinique de phase 1b chez 150 volontaires sains. Cette étude a mis en évidence l'élargissement du profil pharmacologique de THN201 par rapport au médicament de référence dans cette indication, le Donépézil. Le bon profil pharmacologique du THN201 permet à Theranexus de rechercher un partenaire industriel pour poursuivre son développement.

Candidat-médicament THN101 - Douleurs neuropathiques

Après avoir finalisé une phase 1 fin 2019, qui établissait une bonne tolérance du candidat-médicament THN101, une combinaison d'amitriptyline agissant sur l'activité neuronale et de méfloquine, agissant sur l'activité gliale, la société va poursuivre en phase 2 en fonction de ses sources de financement.

Candidat-médicament BBDF-101 dans la maladie de Batten, maladie neurologique pédiatrique rare et orpheline

Fin 2019, Theranexus et la Fondation Beyond Batten Disease (BBDF) ont signé un accord octroyant à Theranexus une licence exclusive et mondiale pour le développement et l'exploitation commerciale du candidat médicament BBDF-101 dans la forme juvénile de la maladie de Batten, une maladie du système nerveux, rare et mortelle pour laquelle il n'existe aucun traitement. BBDF-101 est un candidat-médicament associant le tréhalose avec le miglustat, deux principes actifs présentant chacun une activité propre d'intérêt dans la maladie ainsi qu'une activité synergique.

¹ Comprenant la trésorerie disponible au 30 juin (11,6 M€) et les encaissements résiduels au titre du PGE reçus postérieurement au 30 juin 2020 (Cf : Communiqué de presse du 9 juillet 2020)

En Août dernier, la Food and Drug Administration (FDA) a accordé à BBDF-101 le statut de « médicament orphelin (ODD)» et la désignation de « maladie rare pédiatrique (RPDD) ». Avec ces nouveaux statuts et désignations Theranexus et BBDF vont pouvoir bénéficier d'une procédure d'enregistrement accélérée, une protection au minimum de 7 ans à partir de son enregistrement, une exemption des frais d'enregistrement, avec l'obtention d'un bon d'évaluation prioritaire lors de l'enregistrement de BBDF-101, cessible ou transférable, permettant d'accélérer l'enregistrement de n'importe quel autre médicament. Le Comité Européen des Médicaments Orphelins vient d'émettre une recommandation positive pour la désignation comme médicament orphelin. Le statut de médicament orphelin auprès de l'Agence Européenne du Médicament (EMA) est attendu prochainement.

Suite aux échanges avec la FDA, la Société a entamé une série de travaux précliniques pour confirmer la sécurité de BBDF-101 sur une durée d'exposition longue afin de compléter les données disponibles et permettre en 2021 le lancement du programme clinique.

Point sur l'actualité scientifique

Theranexus a bénéficié d'une actualité scientifique très riche dernièrement avec la publication de 5 articles scientifiques qui illustrent l'excellence scientifique de Theranexus.

Les articles publiés dans **Frontiers in Neuroscience** et **Neuropharmacology** rapportent l'utilisation de l'imagerie fonctionnelle par ondes ultrasonores pour caractériser le profil de médicament visant le Système Nerveux Central (SNC) et permet de mieux comprendre les mécanismes d'actions des médicaments actifs sur le cerveau.

Les trois autres articles publiés dans **Frontiers in Neurosciences**, **SLAS Discovery** et **Therapies** démontrent le rôle des connexines comme cibles thérapeutiques dans la maladie d'Alzheimer ou encore démontrent l'activité des connexines sous la forme d'hémicanaux et plébiscitent l'approche innovante de Theranexus dans la découverte de médicaments dans les maladies du SNC.

Par ailleurs, Mathieu Charvériat, Directeur scientifique et Co-fondateur de Theranexus a présidé et animé une session sur les interactions neurogliales dans les maladies du SNC lors du 33^{ème} Congrès virtuel Européen de Neuropsychopharmacologie (ECNP) qui s'est déroulé en septembre dernier.

Prochaine publication financière :

Judi 15 octobre 2020 : Point sur la trésorerie au 30 septembre 2020

À PROPOS DE THERANEXUS

Fondée en 2013, THERANEXUS est une société biopharmaceutique au stade clinique, issue du CEA qui développe des candidats-médicaments pour le traitement des maladies du système nerveux. THERANEXUS a identifié le rôle majeur des cellules non neuronales (autrement appelées « cellules gliales ») dans la réponse aux médicaments psychotropes (ciblant les neurones). La société est pionnière dans la conception et le développement de candidats médicaments agissant sur l'interaction entre neurones et cellules gliales. La technologie unique et brevetée exploitée par THERANEXUS vise à accroître l'efficacité de médicaments psychotropes déjà approuvés et commercialisés en les combinant avec un modulateur de cellules gliales. Cette stratégie de combinaison de médicaments repositionnés lui permet de réduire significativement le temps et les coûts de développement et d'augmenter considérablement les chances d'accès au marché pour ses médicaments.

Propriétaire et déclinable, la plateforme de THERANEXUS permet de générer différents candidats médicaments propriétaires à forte valeur ajoutée dans plusieurs indications.

THERANEXUS est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0013286259- ALTHX).

Plus d'informations sur : www.theranexus.com



Plus d'informations sur

<http://www.theranexus.com>

Cliquez et suivez-nous sur Twitter et LinkedIn



Contacts

THERANEXUS

Thierry LAMBERT

Directeur Administratif et Financier

investisseurs@theranexus.fr

ACTUS finance & communication

Guillaume LE FLOCH

Relations Investisseurs

+33 (0)1 53 67 36 70

theranexus@actus.fr

FP2COM

Florence PORTEJOIE

Relations Médias

+ 33 (0)6 07 76 82 83

fportejoie@fp2com.fr